



Les intercommunalités sont au cœur de l'organisation des services au public

Qu'ils s'agissent des services pilotés par les intercommunalités, de services communaux ou privés, l'échelon intercommunal est le plus à même d'animer une réflexion territoriale sur l'adaptation des services aux temps vécus par les usagers.

La démarche Temps & Territoire, mise au point par Territoires Conseils et le réseau Tempo Territorial, permet de repérer les problèmes temporels vécus par les habitants et d'optimiser progressivement les horaires et l'organisation des services sur le territoire d'une intercommunalité.

Une démarche portée par une intercommunalité

Un·e élu·e est nommé·e référent·e pour la démarche, ainsi qu'un·e technicien·ne pour la coordination.

Mise en œuvre par un groupe Temps et Territoire

- > constitué d'élus communautaires membres de différentes commissions (déplacements, services, affaires scolaires, sports/loisirs/culture, économie, urbanisme...), de techniciens et de représentants des usagers ;
- > réalise le diagnostic auprès des habitants et élabore les propositions pour l'optimisation des services ;
- > suit les réalisations et la mise en œuvre progressive de la démarche.

Et accompagnée par Territoires Conseils et Tempo Territorial

Territoires Conseils, avec l'appui de Tempo Territorial (réseau des territoires engagés dans des démarches temporelles), apporte un accompagnement sur la méthode et l'animation des séances de travail du groupe de pilotage.

4 étapes avant de passer à l'action :

- > étape 1 : préparation
- > étape 2 : état des lieux
- > étape 3 : repérage des solutions
- > étape 4 : construction du plan d'actions.

Quelques exemples de réalisations à Annonay

- > **Gare routière** : proposition d'une boîte à livres en lien avec la médiathèque pour offrir de la lecture aux jeunes attendant le car et travail de conviction pour valoriser le temps d'attente.
- > **Créacœur** : travail en cours avec les commerçants et artisans d'art du centre-ville pour faire vivre la pause méridienne.
- > **Marché** : amélioration de la place du marché, emplacements plus concentrés pour faciliter l'accès, notamment aux personnes âgées ; mise en place d'une navette reliant différents points, du centre-ville, couplée avec le car interurbain pour faciliter l'accès aux services (dont l'hôpital) et éviter les problèmes de congestion et de stationnement ; amélioration de la communication auprès des habitants sur les nouveaux services.

Les rythmes de vie des habitants changent.

Ils se diversifient de plus en plus :

- les entreprises élargissent les plages horaires pour répondre aux contraintes des marchés ;
- les distances entre travail et domicile sont de plus en plus importantes ;
- les femmes sont entrées massivement sur le marché du travail ;
- les familles sont souvent recomposées et ne disposent pas d'aides locales pour les enfants.

En conséquence, de plus en plus d'habitants éprouvent des difficultés pour l'accès aux services.

CONGRÈS
des PARCS
2018
10 | 11 octobre

Relations urbain — rural,
les Parcs explorent
de nouveaux horizons

Contact

Territoires Conseils : 01 58 50 75 75
territoiresconseils@caissedesdepots.fr
www.caissedesdepotsdesterritoires.fr

Tempo Territorial : 02 23 62 20 95
contact@tempoterritorial.fr
http://tempoterritorial.fr



BANQUE des
TERRITOIRES

